

OUI À L'AVENIR EN CDI RETRAIT DU CPE LE 7 MARS 2006

GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE ET MANIFESTATIONS!

Après le CNE (Contrat Nouvelle Embauche), le gouvernement veut imposer le CPE (Contrat Première Embauche) à marche forcée!

Après 20 ans de création de contrats précaires par les gouvernements

successifs (TUC, CES, CEC, Emplois jeunes...) le gouvernement Villepin veut porter un coup fatal au CDI, qui concerne plus de 80% des salariés du secteur privé.

La formule proposée est inacceptable:

Un contrat destiné aux moins de 26 ans dans toutes les entreprises, période «d'essai» de 2 ans, la liberté pour l'employeur de licencier sans motifs, c'est le salarié jetable.

L'arbitraire patronal et la précarité deviendraient la règle!

Le CPE provoquerait la concurrence entre les générations!

Sous prétexte de lutter contre le chômage des jeunes, le gouvernement instaure le CPE: Contrat Première Embauche déguisé

en «Contrat Pour l'Employeur». En multipliant les contrats, il veut en fait s'attaquer à tout le Code du travail.

> CNE + CPE: il s'agit de torpiller le CDI! <

**ON NE CRÉE PAS DE L'EMPLOI
EN CASSANT LE CONTRAT DE TRAVAIL,
MAIS EN SOUTENANT
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE!**

**ON CRÉE DE L'EMPLOI EN
AUGMENTANT LE POUVOIR D'ACHAT
DES SALAIRES ET DES RETRAITES**

**POUR REDONNER CONFIANCE AUX JEUNES ET AUX SALARIÉS
AVEC FORCE OUVRIÈRE EXIGEONS:**

- >>> LE RESPECT DES GARANTIES ATTACHÉES AU CDI <<<
- >>> LE MAINTIEN DES CONVENTIONS COLLECTIVES ET DES STATUTS <<<
- >>> UN VRAI CONTRAT = UN VRAI SALAIRE <<<
- >>> LE RETRAIT DU CPE ET DU CNE <<<

**AVEC FO REFUSONS LA «FLEXIPRÉCARITÉ»
LE 7 MARS 2006: TOUS EN GRÈVE - MANIFESTONS!**